

## Immobilier neuf ou rénové : Exigez un bilan de la qualité de l'air intérieur avant livraison !

**Vous souhaitez acheter un bien immobilier neuf ? Vous avez décidé de construire votre habitation ? Vous faites rénover votre logement ? Il est essentiel de s'assurer qu'il vous donnera entière satisfaction tant sur le plan de l'agencement que des matériaux utilisés. Pour être certain d'avoir une bonne qualité de l'air intérieur dans le logement que vous achetez, exigez la réalisation d'un diagnostic de l'air intérieur avant livraison !**

Les matériaux utilisés pour la construction des logements contiennent bien souvent des Composés Organiques Volatils (COV) en quantité importantes. La présence de ces COV dans l'air intérieur peut avoir un impact important sur la santé, en particulier celle des enfants : irritations oculaires et ORL, maux de tête, asthme, allergies respiratoires, troubles neurologiques, cancers ?.

Vous êtes sensibilisés aux problèmes de qualité de l'air intérieur et vous appliquez déjà les bonnes méthodes pour avoir un air intérieur sain (aération, limitation des sources d'émission ?). Dans l'appartement ou la maison que vous prévoyez d'acquérir, vous souhaitez également avoir une avoir une bonne qualité de l'air intérieur. Comment savoir quelle sera la qualité de l'air intérieur dans votre future habitation ?

Vous pouvez désormais prévoir dans votre contrat que le constructeur fasse réaliser, par un professionnel de la qualité de l'air intérieur, un diagnostic de la qualité de l'air intérieur avant la livraison de votre logement. Vous pourrez ainsi avoir la certitude que les matériaux employés sont sains et que votre santé ne sera pas mise en jeu lorsque vous l'habitez.

L'Association Française Interprofessionnelle de l'Air Intérieur (AFIA ? [www.afia.pro](http://www.afia.pro)) peut réaliser ce diagnostic partout en France. Renseignements par email à l'adresse [info@afia.pro](mailto:info@afia.pro).

Vous pouvez également réaliser l'évaluation de la qualité de votre air intérieur avec les kits d'analyse [DUO Air Intérieur Habitation](#) de [Kudzu Science](#).

**Respirer un air sain dans son habitation est un droit fondamental, exigez un diagnostic de qualité de l'air intérieur avant de vous installer dans votre logement.**